

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Lorraine  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Est

**Décision n° 1176 du 9 janvier 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est**

NOR : IOCJ1200033S

Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 71906 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128659S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> février 2012:

Bernardot, Bruno	Nigend : 104 303	Numéro de livret de solde	5 127 012
------------------	------------------	---------------------------	-----------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> février 2012:

Gueneau, Philippe	Nigend : 117 400	Numéro livret de solde	5 241 746
-------------------	------------------	------------------------	-----------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> février 2012:

Picard, Cédric	Nigend : 173 962	Numéro livret de solde	8 027 474
----------------	------------------	------------------------	-----------

Dubois, Sébastien	Nigend : 200 035	Numéro livret de solde	8 048 727
-------------------	------------------	------------------------	-----------

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> février 2012:

Paulin, Thierry	Nigend : 171 337	Numéro livret de solde	8 026 870
-----------------	------------------	------------------------	-----------

Fait le 9 janvier 2012.

*Le général de corps d'armée  
commandant la région de gendarmerie de Lorraine  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*  
G. DEANAZ